



**AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES DES PORTEURS DE
TITRES DE CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ BMO INC. (la « société »)
ET
du FONDS D'OBLIGATIONS BMO et du
FONDS FNB MONDIAL D'OBLIGATIONS GESTION TACTIQUE BMO
(individuellement et collectivement, un ou les « fonds de fiducie en dissolution »)**

Madame,
Monsieur,

La présente constitue un avis que des assemblées extraordinaires des porteurs de titres (chacune une « **assemblée** » et, collectivement, les « **assemblées** ») i) de la société, y compris les porteurs d'actions des organismes de placement collectif suivants qui sont structurés en tant que catégories d'actions spéciales de la société : BMO Catégorie asiatique de croissance et de revenu, BMO Catégorie actions canadiennes, BMO Catégorie dividendes, BMO Catégorie mondiale de dividendes, BMO Catégorie mondiale énergie, BMO Catégorie mondiale d'actions, BMO Catégorie FNB mondial à faible volatilité, BMO Catégorie Chine élargie, BMO Catégorie valeur internationale, BMO Catégorie actions américaines, BMO Portefeuille de revenu CatégorieSélect^{MD}, BMO Portefeuille équilibré CatégorieSélect^{MD}, BMO Portefeuille croissance CatégorieSélect^{MD}, BMO Portefeuille actions de croissance CatégorieSélect^{MD}, BMO Catégorie Portefeuille FNB de revenu, BMO Catégorie Portefeuille FNB équilibré, BMO Catégorie Portefeuille FNB croissance et BMO Catégorie Portefeuille FNB actions de croissance (individuellement et collectivement, un ou les « **fonds catégorie de société** » et, avec les fonds de fiducie en dissolution, les « **fonds en dissolution** »); et ii) des fonds de fiducie en dissolution se tiendront simultanément dans la salle York au 68^e étage du First Canadian Place, situé au 100, rue King Ouest, Toronto (Ontario) M5X 1A9, le 16 août 2023 à 13 h (heure de Toronto), auxquelles les actionnaires des fonds catégorie de société voteront collectivement en tant que groupe et les porteurs de parts de chaque fonds de fiducie en dissolution voteront ensemble en tant que porteurs de titres d'un fonds. Si l'assemblée à l'égard de la société ou de l'un ou l'autre des fonds de fiducie en dissolution est ajournée, la présente constitue un avis quant à la reprise de l'assemblée, laquelle aura lieu aux bureaux de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L., situés au Bay Adelaide Centre, Tour Est, 22, rue Adelaide Ouest, bureau 3400, Toronto (Ontario) M5H 4E3, le 23 août 2023 à compter de 0 h (heure de Toronto). Le quorum pour chaque assemblée est de deux porteurs de titres présents ou représentés par procuration. Le quorum pour la reprise de l'assemblée en cas d'ajournement correspondra au nombre de porteurs de titres présents ou représentés par procuration à la reprise de l'assemblée.

L'objet des assemblées est le suivant :

1. **À l'égard de la société uniquement**, approuver la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la société, afin d'effectuer la fusion de chaque fonds catégorie de société avec son fonds prorogé correspondant, comme il est indiqué dans la circulaire de sollicitation de procurations, ainsi que les questions connexes décrites à l'annexe A-1 jointe à la circulaire de sollicitation de procurations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Fusions des catégories de société » dans la circulaire de sollicitation de procurations pour obtenir des précisions sur cette question.
2. **À l'égard du Fonds d'obligations BMO uniquement**, approuver la fusion du Fonds d'obligations BMO avec le Fonds d'obligations de base Plus BMO ainsi que les questions connexes, comme il est décrit à l'annexe A-2 jointe à la circulaire de sollicitation de procurations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Fusion du Fonds d'obligations BMO avec le Fonds d'obligations de base Plus BMO » dans la circulaire de sollicitation de procurations pour obtenir des précisions sur cette question.

3. **À l'égard du Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique BMO uniquement**, approuver la fusion du Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique BMO avec le Portefeuille FNB à revenu fixe BMO ainsi que les questions connexes, comme il est décrit à l'annexe A-3 jointe à la circulaire de sollicitation de procurations. Veuillez vous reporter à la rubrique « Fusion du Fonds FNB mondial d'obligations gestion tactique BMO avec le Portefeuille FNB à revenu fixe BMO » dans la circulaire de sollicitation de procurations pour obtenir des précisions sur cette question.
4. Délibérer sur les autres questions qui peuvent être dûment soumises aux assemblées.

Une description complète des questions devant être examinées aux assemblées est fournie dans la circulaire de sollicitation de procurations. Le texte de chaque résolution autorisant les questions exposées aux paragraphes 1 à 3 figure à l'annexe A de la circulaire de sollicitation de procurations.

Sites Web où sont affichés les documents relatifs aux assemblées

Nous vous invitons à examiner la circulaire de sollicitation de procurations, disponible sur notre site Web à l'adresse <https://www.bmo.com/gma/ca/placements/juridique-reglementaire>, sur le site www.SecureOnlineVote.com et sur celui du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) à l'adresse www.sedar.com, avant de voter. Les documents pourront être consultés sur notre site Web pendant un an après la date du présent avis.

Exercice des droits de vote

Vous pouvez exercer les droits de vote rattachés à vos titres des fonds en dissolution par la poste, par télécopieur, en ligne ou en personne. Veuillez vous reporter aux directives sur votre formulaire de procuration pour savoir comment exercer vos droits de vote par l'une de ces méthodes. **Les porteurs de titres sont fortement encouragés à exercer leurs droits de vote ou à soumettre leurs formulaires de procuration avant les assemblées.**

Les porteurs de titres qui ont le droit de voter, mais qui ne peuvent pas assister à une assemblée en personne, sont priés d'exercer leur droit de vote en remplissant, en datant, en signant et en retournant le formulaire de procuration ci-joint dans l'enveloppe fournie ou par télécopieur au 1 888 496-1548 pour qu'il soit reçu au moins 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le début de l'assemblée ou de la reprise de celle-ci en cas d'ajournement. Une enveloppe adressée et affranchie vous a été fournie. Par ailleurs, les porteurs de titres peuvent exercer leur droit de vote en ligne sur le site www.SecureOnlineVote.com en utilisant le numéro de contrôle indiqué sur le formulaire de procuration ci-joint.

Procédure de notification et d'accès

Nous avons choisi d'avoir recours à une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier que représentent les documents distribués aux fins des assemblées. Plutôt que de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire de sollicitation de procurations avec le formulaire de procuration ci-joint, vous recevez le présent avis qui décrit la procédure à suivre pour accéder en ligne à la circulaire de sollicitation de procurations ou pour demander d'en recevoir gratuitement un exemplaire imprimé ou électronique. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures de notification et d'accès, veuillez communiquer avec nous au 1 800 304-7151.

Comment obtenir un exemplaire des documents relatifs aux assemblées

Vous pouvez nous demander de vous transmettre un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations :

- en nous envoyant un courriel à servicealaclientele.fonds@bmo.com;
- en nous téléphonant sans frais au 1 800 304-7151;
- en nous écrivant à BMO Investissements Inc., 250, rue Yonge, 7e étage, Toronto (Ontario) M5B 2M8.

Si nous recevons votre demande d'un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations avant le 9 août 2023, soit 5 jours ouvrables avant la date des assemblées, la documentation vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si nous recevons votre demande le 9 août 2023 ou après cette date, mais avant la date des assemblées (ou de la reprise de celles-ci en cas d'ajournement), alors la circulaire de sollicitation de procurations vous sera envoyée dans les 3 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, mais vous pourriez ne pas la recevoir avant la date à laquelle vous devez retourner votre formulaire de procuration.

Vous pouvez également demander de recevoir un exemplaire de la circulaire de sollicitation de procurations à compter de la date des assemblées pendant un délai de un an suivant la date du présent avis, auquel cas, nous vous l'enverrons dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Le conseil d'administration de la société et de BMO Investissements Inc. (le « gestionnaire ») recommande aux actionnaires des fonds catégorie de société de voter POUR la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la société, afin d'effectuer la fusion de chaque fonds catégorie de société avec son fonds prorogé correspondant.

Le comité d'examen indépendant de chacun des fonds catégorie de société s'est penché sur les questions de conflit d'intérêts potentiel se rapportant à chacune des fusions proposées des fonds catégorie de société et a donné son approbation au gestionnaire après avoir déterminé que les fusions proposées, si elles sont mises en œuvre, aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour chacun des fonds catégorie de société et des fonds prorogés applicables.

Le gestionnaire recommande aux porteurs de titres des fonds de fiducie en dissolution de voter POUR les fusions des fonds de fiducie en dissolution.

Le comité d'examen indépendant de chacun des fonds de fiducie en dissolution s'est penché sur les questions de conflit d'intérêts potentiel se rapportant à chacune des fusions proposées des fonds de fiducie en dissolution et a donné sa recommandation favorable au gestionnaire après avoir déterminé que les fusions proposées, si elles sont mises en œuvre, aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour chacun des fonds de fiducie en dissolution et des fonds prorogés applicables.

FAIT à Toronto le 11 juillet 2023.

**Par ordre du conseil d'administration de
BMO Investissements Inc., en sa qualité de fiduciaire
des fonds de fiducie en dissolution et
de gestionnaire des fonds en dissolution**

(signé) « Ben Iraya »

Ben Iraya
Secrétaire général

**Par ordre du conseil d'administration de
Catégorie de société BMO Inc.**

(signé) « Ben Iraya »

Ben Iraya
Secrétaire général



